



COMPTE RENDU CAP LOCALES MUTATIONS CATÉGORIE B (filière fiscale) POUR LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2012

Tours, le 12/07/2012

La CAPL du mouvement local au 1^{er} septembre 2012 s'est déroulée ce jour, présidée par Mme ALBERT Catherine, Directrice du pôle pilotage et ressources.

Selon l'ordre du jour :

1. approbation du règlement intérieur des CAP locales du 07/06/2012.
2. mouvement de mutation des agents B au 01/09/2012.

Le premier point a été approuvé sans remarques particulières.

Vous trouverez ci-joint la déclaration liminaire.

Examen du projet de mouvement local des agents de catégorie B au 01/09/2012

En préalable, la présidente nous a informé que suite aux interventions syndicales faites lors de la CAP mouvement des C (10/07/2012), des modifications ont été apportées sur les affectations des ALD notamment il a été tenu compte des spécialités des agents.

Il est à noter que 7 postes restent vacants sur le département suite au mouvement national.

Le mouvement local n'apporte pas de remarque quant aux règles d'affectation, cependant 4 agents n'obtiennent pas satisfaction dont 2 se voient affecter d'office au CDIF de TOURS.

Agents ayant obtenu un poste de titulaire

TOURS	FISCALITE PERSONNELLE	MILLION Geneviève	CDIF
		GRIVEAU Christèle	SIP TOURS EST
		CONEJERO Géraldine	CDIF
	FISCALITE PROFESSIONNELLE	ETTLINGER Elisabeth	PRS
		COISNE Stéphane	SIE TOURS EST
		JULIEN Jean-Louis	SIE TOURS NORD
		HUMBERT Evelyne	PRS
	CONSERVATION DES HYPOTHEQUES	HUGUET Luc	2 ^{ème} BUREAU
		XERRI Brigitte	1 ^{er} BUREAU
		FERRARI Chantal	1 ^{er} BUREAU
SERVICES COMMUNS	SAULENC William		
AMBOISE	SIP-SIE	DESTIN Daisy	SIP
		HERVET Maryse	SIP
CHINON	FISCALITE PROFESSIONNELLE	BARANGER Francine	SIE
LOCHES	SIP-SIE	LEFILLASTRE Michelle	SIP
		HUVELIN Pierre	SIP
	CONSERVATION DES HYPOTHEQUES	GAULTIER Jeanick	

L'état des effectifs de catégorie B au 1/09/2012 présente, pour la filière fiscale, un « déficit » de 0,3 emplois, qui tient compte des temps partiels, des agents ALD et EDRA.

Nous attirons l'attention des ALD sur la possibilité, dans l'avenir, de voir leur affectation modifiée en cours d'année par la Direction afin de pallier notamment aux futurs départs à la retraite (nouveau décret en attente).

Nous condamnons les suppressions massives d'emplois B, qui depuis plusieurs années, mettent en péril les possibilités de mouvement des agents malgré les charges de travail toujours en augmentation.

VOTE : CGT et SOLIDAIRES : CONTRE

Les élus et expert CGT Thierry BOUICHOU, Irène GAILLARD, Valérie LECARDEUR et Nathalie VERGEZ-BERTHIER